



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>



Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2024

Approbation des statuts modifiés de Roche aux Fées Communauté : prise de compétence sports et mise en conformité des statuts.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider les modifications statutaires pour la prise de compétences Sports, l'extension de la compétence soutien et maîtrise d'ouvrage d'équipements et d'actions de développement touristique et la mise en conformité des statuts avec la loi « Engagement et proximité » de 2019 ; et d'approuver les statuts modifiés de Roche aux Fées Communauté.

Assainissement collectif. Mission d'assistance conseil pour le suivi du contrat de délégation du service public d'assainissement.

Suite à la délégation de l'exploitation du service public d'assainissement attribuée à Aqualia depuis le 01/01/2024 pour une durée de 10 ans, le Conseil Municipal confie au Cabinet ADM Conseil, expert indépendant et pluridisciplinaire, une mission d'assistance conseil pour le suivi financier, juridique et technique de la gestion du service d'assainissement collectif comprenant notamment la vérification du respect des engagements contractuels de la DSP, la rédaction du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS), pour une durée de 3 ans à compter de l'exercice 2023 (année 2024) pour un montant de rémunération forfaitaire annuelle de 3 875 € ht soit 4 650 € ttc.

Finances. Demande de subvention du Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Le Theil de Bretagne-Coësmes.

Le Conseil Municipal, après vote, 1 abstention et 3 votes «contre» décide à la majorité des suffrages exprimés, de verser une subvention de 850 € - au titre d'une avance sur la subvention 2024 - au Syndicat intercommunal de Regroupement Scolaire Le Theil de Bretagne-Coësmes.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE Opération du 1er juillet au 9 août 2024

Jeunes theillaises, theillais, vous avez 16 ans révolus mais vous n'avez pas encore 18 ans et vous souhaitez rendre service à la collectivité, connaître la vie professionnelle pour de l'argent de poche ? Si vous êtes intéressé(e), vous êtes invité(e) à retirer une feuille de pré-inscription pour indiquer vos disponibilités des **semaines 27 à 32**, à redéposer impérativement à la mairie **avant le 3 juin**. Sous la responsabilité des agents communaux, vous participerez à des petits travaux ... Contact : 02 99 47 74 07

AVIS — L'ABATTAGE D'ARBRE EST SOUMIS À AUTORISATION

L'abattage d'arbre est réglementé par le code de l'environnement et de l'urbanisme. Avant toute coupe d'arbre dans son terrain, il est nécessaire d'en informer la mairie afin de déterminer si les arbres peuvent être coupés. Dans votre demande, merci d'indiquer vos coordonnées, l'adresse et le numéro de la parcelle concernée, le motif de la coupe, joindre un plan précisant le lieu et la nature des arbres que vous envisagez de couper. Contacts : *Mairie de Le Theil de Bretagne, 2 place de l'Église 35240 Le Theil de Bretagne, 02 99 47 74 07, mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr.*

BALAYAGE DU CENTRE BOURG : le jeudi 23 mai à partir de 8h. Merci de bien vouloir laisser libre les voies afin de faciliter l'opération de balayage.

CONSEIL MUNICIPAL : Prochaine séance le lundi 13 mai 2024 à 20h00, à la Mairie à la salle du conseil municipal.

PRÉVENIR LES FEUX DE FORÊT ET LANDES L'obligation de débroussaillage

Il est vivement conseillé de débroussailler. Les grosses coupes doivent être faites en automne, au printemps, il est conseillé de poursuivre l'entretien des petites végétations et de tondre. Éviter tout travaux pouvant provoquer des étincelles et déclencher un incendie dès le début de l'été. Plus de renseignements sur le site : <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

STATIONNEMENT EN AGGLOMÉRATION

Rappel : les places de stationnement sur le domaine public ne sont pas attribuées à une habitation particulière et sont donc à la disposition de tous les habitants ou visiteurs.

ÉLECTIONS—PENSEZ À VOUS INSCRIRE

Les élections européennes se dérouleront en France en un seul tour **le dimanche 9 juin**. Vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter et vous munir de votre carte d'électeur.

SANS PIÈCE D'IDENTITÉ VOUS NE POURREZ PAS VOTER.

Inscription sur la liste électorale : Si vous venez de vous installer au Theil de Bretagne, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale via le site internet service-public.fr ou en vous présentant à la Mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Factures d'eau, d'électricité, ...) Pensez également à signaler à la Mairie toute modification : mariage ou changement d'adresse à l'intérieur de la commune. Rappel : les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont : jusqu'au **1er mai** pour vous inscrire en ligne et jusqu'au **3 mai** pour une inscription en mairie.

Vote par procuration : les électeurs non disponibles le jour des élections peuvent faire établir une procuration auprès d'un officier de police judiciaire (gendarmerie, commissariat de police, ...). La procédure est partiellement dématérialisée : vous pouvez compléter votre demande en ligne sur maprocuracion.gouv.fr avant de vous rendre dans un commissariat ou à la gendarmerie.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Les Anciens Combattants AFN, les Citoyens de la Paix et la Municipalité du Theil de Bretagne vous invitent à participer à la cérémonie qui se déroulera le **mercredi 8 mai 2024**.

10h15 : rassemblement devant la salle communale.

10h30 : cérémonie au Monument aux Morts.

11h : vin d'honneur offert par l'Association des Anciens Combattants.

11h30 : Levée des couleurs à la Résidence Albert Aubry

Merci par avance pour votre présence.



DATE À RETENIR : Pique-nique rencontre, **le samedi 8 juin**

SORTIE SÉNIORS À DINARD

Les 5 CCAS des communes de Brie, Essé, Janzé, Le Theil de Bretagne, Retiers, organisent une sortie à la journée pour les seniors en situation d'isolement ou de perte d'autonomie le **mardi 18 juin**. **Départ à 10h30** de la médiathèque de Retiers en car. Repas au restaurant « Auberge de la Porte » à Saint Jouan des Guérets et après-midi plage ou détente au parc du Port Breton. Tarif repas et transport : 41 €. Inscriptions **entre le 7 et le 27 mai** près de *la mairie du Theil de Bretagne au 02 99 47 74 07*.

CLUB DE LA JOIE

Mercredi 12 juin 2024 : Fête de l'amitié à Saint Coulomb, s'inscrire **avant le 1er mai**, le tarif de l'entrée est de 6 € (le transport en car est gratuit, possibilité d'une restauration sur place à réserver en plateau repas assis en salle à 17 € ou chacun peut apporter son pique nique ou autre). Dernier rappel pour la sortie à la ferme de la Michaudière **du 15 décembre 2024**, la demande d'inscription accompagnée du règlement sont à remettre **avant le 15 mai**. Renseignements et réservations près de Mickaël BODINIER au 06 70 51 32 83 ou de Marie-Thérèse POIRIER au 06 45 65 52 12.

ASSOCIATION

Programme des randonnées du mois de mai :

04/05 : Fercé, Haut Pays et Val Semnon : 12,5 km, 10,5 km, 7,5 km. **Départ 14h**, parking du centre de Fercé. Covoiturage 13h40, place Miescisko à Retiers.

12/05 : Sortie à la journée avec Rannée à Fougères.

18/05 : Drouges, « Les braconniers » : 12 km, « Les ruisseaux » : 11,2 km, variante : 8 km. **Départ 14h**, place de la mairie à Drouges. Covoiturage 13h45.

25/05 : Pléchéat—Saint Senoux : 10 km, 9 km, 8 km. **Départ 14h**, parking de la plage de Pléchéat. Covoiturage 13h15.

Contacts : Michelle Clouet 06 84 40 78 36 ou Geneviève Ferré 06 70 38 05 97 ou randonnee.retiersletheil@gmail.com



ASSOCIATION DE PÊCHE LA GAULE THEILLAISE

À compter du **1er mai 2024**, Monsieur Yannick COLLEU, garde assermenté, prendra ses fonctions de garde-pêche à l'étang de la Rigaudière.



ANIMATIONS BIBLIO'THEIL

➤ Atelier du mercredi, le **mercredi 15 mai 2024 à 14h30** : C'est bientôt la fête des mères, venez lui faire une carte pop-up. Atelier sur inscription conseillée à partir de 6 ans.

➤ «Une p'tite histoire passait par là», le **vendredi 17 mai 2024 à 10h** : Nous vous proposons une séance en musique pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny, n'oubliez pas de vous inscrire. Animation gratuite.

➤ «La tête dans les histoires», le **vendredi 17 mai 2024 à 17h30** : Fanny vous propose son sac à histoires, cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent.

➤ Bibliographie : Une sélection de documents sur le printemps vous est présentée **tout le mois de mai**.

➤ Exposition de peinture avec la technique du « pouring » de l'artiste theillaise Valou **du 10 avril au 31 mai**.

➤ Horaires d'ouverture: **Mardi 16h30-18h30, mercredi et vendredi 14h-18h30 et dimanche 10h30-12h30**. Votre médiathèque sera fermée pour l'ascension **le vendredi 10 et le dimanche 12 mai**. Contact : 0299477355, mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh



FESTIVAL FAIRY FEST



L'association restéenne Terre des Fées lance la première édition d'un festival inter-générationnel qui ouvrira ses portes le **samedi 1^{er} juin** au parc des expositions (Le Burin au Theil de Bretagne): le Fairy Fest !

Au programme : 15h-17h30 : une boom pour festivaliers en herbe et de nombreuses animations,

18h-2h30 : une série de concerts : variétés, rock, reggae, beat box, techno, électro,...

Restauration et buvette sur place. Billetterie en ligne et sur place. Entrée libre l'après-midi. Pass concerts : 20€/adulte (22€ avec camping), Pass jeune : 12€ de 14 à 17 ans.

Pratique : site web : fairifest.fr, Facebook : [Festival Fairifest](https://www.facebook.com/FestivalFairifest), Instagram : [fairifest_festival](https://www.instagram.com/fairifest_festival/).

Cagnotte en ligne www.ulule.com/fairy-fest-samedi-1er-juin-2024. Appel à bénévoles sur site internet et réseaux

CAMPAGNE DE DÉCLARATION DES REVENUS

Vous avez jusqu'au **jeudi 30 mai** pour réaliser votre déclaration de revenus 2023 en ligne sur www.impots.gouv.fr. Les déclarations au format papier doivent être envoyées **avant le 21 mai**. Les services des Finances publiques d'Ille-et-Vilaine répondent à vos questions au 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, des permanences sans rendez-vous dédiées à la campagne déclarative ont lieu : à La Guerche de Bretagne, Maison France Services, **mardi 7 mai (matin et après-midi)**, à Retiers, Antenne du Service de gestion comptable, **mardi 14 mai (matin et après-midi)**.

CLIC DE LA ROCHE AUX FÉES

Le Centre Local d'Information et de Coordination de la Roche aux Fées, accompagne les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap ainsi que leurs aidants. Accueil physique sur rendez-vous à La Guerche de Bretagne, 3 rue du Docteur Emmanuel Pontais, **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**, permanences de proximité sur rendez-vous à Martigné-Ferchaud, EHPAD Résidence « Les Loriettes » 2 Parvis Louis Pasteur, **le 4^{ème} mardi du mois de 14h à 17h**, à Janzé « Les Halles » Place des Halles, **le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h** et à Retiers « La Passerelle » 16 rue Louis Pasteur, **le lundi matin une semaine sur deux de 9h à 12h**. Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable auprès du CLIC à clic.rocheauxfees@orange.fr ou au 02 23 55 51 44.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Lorsqu'un nid est repéré, en cas de doute contactez le référent communal **Eric HEINRY** au 06 30 34 26 46 qui s'assurera que c'est bien un nid de frelons asiatiques puis contactez le FGON 35 au 09 75 53 57 91. Un agent du FGON35 interviendra pour détruire le nid.

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR « Bafa »

Accessible à partir de 16 ans, cette formation permet à ceux qui le souhaitent de s'investir dans l'animation volontaire et l'action éducative en faveur des enfants et des adolescents. Il existe également la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) pour les jeunes à partir de 18 ans.

Plus de renseignements auprès de l'Union régionale des Francas de Bretagne 02 55 58 69 31 ou bafa-bafd@lesfrancas.bzh ou www.bafa-lesfrancas.fr

TOUS POUR LA VIE JANZÉ—APPEL À BÉNÉVOLES

Pour l'édition des **5-6 octobre 2024**, si vous souhaitez être bénévole et participer ainsi à récolter des fonds pour la lutte contre le cancer, contactez dès à présent **Nadine SERRAND** : serrandnadine@gmail.com ou par SMS au 06 72 99 97 12.



ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !

E-mail : accueil@rafcom.bzh ; site internet : www.rafcom.bzh

DON DU SANG

Vendredi 31 mai de 8h45 à 19h à la salle du Chêne Jaune rue Paul Painlevé à Janzé. **Lundi 3 juin de 14h30 à 19h** à la salle polyvalente rue Victor Hugo à Retiers. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr **PARTAGEZ DONNEZ**

BUS FRANCE SERVICE : PIMMS

Prochaine permanence au Theil de Bretagne : **Jeudi 23 mai de 10h à 12h30**, place de l'Eglise (devant la salle communale). Contacts : 07 78 81 92 05 ou pimmsmobile35@pimmsmediation.fr



SMICTOM SUD-EST 35

Prochaines dates de collecte des ordures ménagères : **le mardi 7/05 et le mercredi 22/05**. Pour réduire ses déchets plastiques, pourquoi ne pas tout simplement boire l'eau du robinet ? Vous êtes sensible au goût ou à la provenance ? Pensez au filtre à charbon actif. Il est adapté à l'eau du robinet et sert à retirer les produits de traitement chimique, mais aussi le goût et l'odeur. Consultez le site www.smictom-sudest35.fr



Parution le **lundi 29 avril 2024**
Pour Infos-Le Theil de juin 2024 articles à déposer pour le **14/05/2024** à la mairie.
Responsable de publication : Benoît Clément
Rédaction et impression : Cyrille Poinsignon et Secréariat. Mairie : 02 99 47 74 07 - mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr
766 exemplaires.

